



et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE paraissant le Samedi - Tirage 15.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h. Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 Chèques Postaux Nantes 6.015



CONCOURS NATIONAL DE 1929 Un Brin de Causette... entre Producteurs de Blé

UN CONGRES FORESTIER de l'exploitation du Commerce et de l'Industrie du bois se tiendra à Paris du 13 au 15 Mai.

RACE BOVINE PARTHENAISE. Rappelons que le Grand Concours de cette race aura lieu à Parthenay (Deux-Sèvres) le Mercredi 22 Mai.

L'EXPOSITION D'HORTICULTURE de printemps se tiendra au Cours la Reine, à Paris, du 24 Mai au 2 Juin. Organisée par la Société Nationale d'Horticulture, cette exposition, consacrée aux roses, aux orchidées, fleurs de serre et de pleine terre, arbustes fleuris, fruits forcés, etc... s'annonce très brillante.

DECORTICAGE D'OSIER. Un concours de machines à écorcer l'osier aura lieu du 9 au 12 Mai à l'école d'arboriculture de Fayl-Billot.

A ROUEN aura lieu, du 16 au 20 Mai, un grand concours agricole et hippique.

ELECTRIFICATION RURALE. Au 1^{er} Juillet 1928 il y avait en France 20.207 communes électrifiées. Parmi les départements les plus électrifiés notons : La Seine 100 %, puis la Vienne, le Bas-Rhin, les Ardennes, les Bouches-du-Rhône, la Loire-Inférieure, avec 94 %.

FRUITS ALGERIENS. En 1928 nous avons reçu d'Algérie 2.840 quintaux de citrons, 46.650 d'oranges, 123.700 de mandarines, 60.000 de raisins, 68.000 de dattes, 70.000 de figues et 130.000 quintaux de tomates. Ces transactions seraient plus élevées si les frais de transport étaient moins onéreux.

LE CINEMA A LA CAMPAGNE. M. Drouard, chef de service au Ministère de l'Agriculture, se félicite de l'extension prise par la cinématographie agricole instructive dans nos différentes régions et espère que bientôt chaque canton posséderait une salle de cinéma.

CHASSE PROHIBÉE. Le Tribunal de La Rochelle vient de condamner un marchand de poisson qui avait tiré de son auto sur deux vanneaux en temps prohibé : 100 francs d'amende et confiscation de sa voiture valant 18.000 francs. Quel coup de fusil ?

LA PRODUCTION DU BLE au Canada, Etats-Unis, Argentine, et Australie, qui atteignait 418 millions de quintaux en 1926 s'est élevée à 493 millions en 1928. Alors que chez nous les surfaces emblavées en blé diminuent chaque année, elles sont en augmentation dans ces pays.

EN ANGLETERRE, par suite de la sécheresse et du froid, l'agriculture est dangereusement menacée. Les récoltes sont en retard de plusieurs semaines et les bestiaux ont une nourriture très insuffisante.



— Je connais un bon petit restaurant où on dine très bien pour cent sous... et avec des couverts en argent. — Pas possible ! — La preuve, c'est que j'en ai rapporté un.

M. le Ministre de l'Agriculture a mis à la disposition de l'Office Agricole Départemental de la Loire-Inférieure, une somme importante pour récompenser les meilleures Cultures de Blés à grand rendement, de variétés acclimatées, et pour en propager l'emploi dans le Département.

Des CONCOURS CANTONAUX seront institués par les Comices Agricoles, et suivis d'un CONCOURS DEPARTEMENTAL entre les premiers lauréats de chaque canton, dans les conditions ci-après :

Concours Cantonaux

Les concurrents seront répartis dans l'une des catégories suivantes : 1^{re} Catégorie. — PETITE CULTURE : Superficie totale de l'exploitation moins de 10 hectares ; 2^e Catégorie. — MOYENNE CULTURE : Superficie totale de l'exploitation 10 à 25 hectares ; 3^e Catégorie. — GRANDE CULTURE : Superficie totale de l'exploitation plus de 25 hectares.

Peuvent seuls concourir, les Cultivateurs (propriétaires, fermiers et métayers) présentant des champs de blés en variétés choisies parmi les meilleures sortes à grand rendement de nom et d'origine connus, acclimatés dans le pays et susceptibles de fournir de la semence.

Chaque Cultivateur devra présenter en blé sélectionné, les superficies suivantes :

1^{re} Catégorie, 50 ares ; 2^e Catégorie, 1 hectare ; 3^e Catégorie, 2 hectares.

Pour le classement, il sera tenu compte notamment de l'assolement, des engrais employés, de la pureté des variétés cultivées, de l'absence des mauvaises herbes et de la régularité de la végétation.

Les cultivateurs désireux de prendre part au Concours, devront s'inscrire auprès du Secrétaire du Comice de leur Canton avant le 1^{er} Juin, dernier délai.

Ils lui feront connaître : 1^o Leurs nom, prénoms et adresse ; 2^o Le nom de la ferme et sa superficie ; 3^o La superficie totale cultivée en blés de toute nature ; 4^o Pour chaque variété pure à grand rendement, la superficie cultivée, le nom et l'origine de cette variété.

Si les mérites sont jugés suffisants, il sera attribué plusieurs prix dans chaque catégorie, dont le plus élevé ne devra pas dépasser 200 francs. La visite des cultures sera effectuée dans le courant du mois de Juin, par les Jurys institués par les Comices.

Concours pour l'attribution de Trois Prix d'Honneur

Dans chaque canton, pourront seuls prendre part à ce concours, les concurrents de chaque catégorie classés « Premier » par les jurys cantonaux, et à condition que leur culture de blés de toute nature couvre au moins le septième de la superficie totale de leur exploitation.

La visite des cultures de blé pour l'attribution des Prix d'Honneur sera effectuée par un Jury spécial à partir du 1^{er} Juillet.

Les trois Prix d'Honneur à décerner dans le département (un par catégorie) consistent chacun en une somme de 2.000 francs et une Plaque artistique offerte par le Ministre de l'Agriculture.

Ristournes sur Achats de Blé de Semences sélectionnées

Les lauréats des divers concours seront inscrits sur la liste des fournisseurs de blé auxquels pourront s'adresser les cultivateurs du département de la Loire-Inférieure désireux de se procurer des semences de variétés acclimatées et de profiter de la ristourne sur le prix d'achat de ces semences que l'Office Agricole accordera à l'automne prochain.

Le Préfet, PAUL MATHIVET. Le Président de l'Office Agricole, L. LEFEUVRE.

Association Générale des Producteurs de Blé

La baisse des blés exotiques devait fatalement avoir une répercussion sur le prix des blés indigènes qui intéressent de moins en moins la grosse meunerie.

Nous ne pouvons que répéter ce que nous écrivions dans notre dernier bulletin, à savoir que le droit de douane joue à plein et que notre marché est tout à fait tributaire des marchés étrangers. Il n'y a plus qu'environ trois mois de consommation à prendre sur la récolte 1928, nous continuons à penser que le plus sage pour les détenteurs de blé consiste à proportionner leurs ventes au temps qu'il reste à couvrir jusqu'à la prochaine récolte.

Les nouvelles qui nous parviennent des récoltes sont assez contradictoires et il est difficile de se former une opinion très précise. Cependant la note générale est moins bonne qu'il y a un mois. Il n'y a guère de contrées où les blés n'aient quelque peu souffert du froid. Il y en a, par contre, et non des moindres, comme la Beauce, la Brie, le Soissonnais, le Nord-Est, et beaucoup de champs ont été très éclaircis. Certains ont dû être retournés, d'autres qui ne l'ont pas été auraient gagné à l'être. Le temps froid et sec que nous subissons ne favorise pas la végétation des tiges qui restent. Sans rien préjuger des conditions atmosphériques futures, nous ne pouvons faire autrement que de constater que nous partons avec un retard considérable dans la végétation et une réduction des surfaces sur l'an dernier. Ces divers facteurs de moindre production peuvent être, nous ne le dissimulons pas, sans influence sur les cours qui sont surtout fonction des marchés étrangers. C'est pour nous une raison de plus de réclamer avec énergie le renforcement des droits de douane dans le plus bref délai possible, suivant le vœu adopté à l'unanimité par l'Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture, à la suite de notre rapport.

C'est une mesure qui s'impose au Gouvernement s'il est bien informé du malaise des fermiers, surtout des petits, et du mécontentement qu'il en résulte.

Un Brin de Causette...

La mère Thibout avait deux vaches ; dame point deux pures normandes, elles étaient de plusieurs sanges mélangés, avec des grandes cornes ; mais elles avaient un beau pis et elles donnaient du lait.

La mère Soreau, sa voisine, avait une petite génisse et trois grandes vaches « qui rient », qu'étaient plutôt bonnes à faire du fumier, qu'à donner beaucoup de crème.

La maison Thibout touchait la maison Soreau. Il y avait ben un petit mur de séparation entre les deux cours, mais par derrière, c'étaient des chemins communs pour aller dans les champs et les poules picoraient chez l'un ou chez l'autre.

Tout le monde connaissait le ménage Thibout et le ménage Soreau, depuis le temps qu'ils vivaient là, côte à côte, en bricolant.

Les hommes ? Heu ! ils n'étaient ni ben ni mal, se caucant de temps en temps, quand l'occasion se présentait. Quelquefois le dimanche, ils choppaient ensemble, à la sortie de la messe, quand ils ne pouvaient point faire autrement.

Les femmes ? — Dame, j'en serais qu'elles étaient plus distantes que les maris, ben qu'elles se voyaient plusieurs fois dans la journée ; mais quand elles échangeaient des paroles, c'étaient plutôt des mots aigres, que des mots aimables de bon voisinage.

Que voulez-vous, les femmes c'est souvent comme ça et puis faut point chercher à leur faire changer dans leurs idées, surtout quand elles ont de la jalouseté !

On chuchotait ben dans le village, que c'était ça qui les séparait et qu'un jour ça finirait par dépasser les bornes. On racontait même une histoire... mais j'veux point la dire aujourd'hui. Depuis quelque temps on savait que la mère Soreau avait défendu à ses enfants de causer avec les petits Thibout et de revenir avec eux de l'école. Autrement dit, les relations devenaient de plus en plus tendues.

Or l'autre jour, suivant son droit de passage, la fille Thibout conduisait ses deux vaches en trierant, pour les mener aux champs. Mais v'la t'y pas que ces bêtes, profitant d'une barrière ouverte, entrèrent faire une petite promenade dans le pré de Soreau. Il y avait de la si belle herbe ! C'était point ben méchant et l'escapade aurait pu n'avoir aucune suite. Mais la mère Soreau avions vu ça : Vous pensez d'une affaire, les vaches Thibout dans son champ ! ces bêtes qu'elle ne pouvait pu sentir, pas pu que leur patronne !

Elle accourut, menaçant la gamine et la mère Thibout vint défendre sa fille. Des injures, comme de juste, elles arrivèrent à se crêper le chignon et à se greffer le bout du nez.

Les gosses criaient ; les maris alertés par tout ce vacarme accoururent pour défendre leur bourgeoisie. Le père Soreau, plus violent, s'était armé d'un montant de scie et commençait à frapper le pauvre père Thibout. Quelle mêlée générale mes amis ! J'en serais venu à séparer les combattants, qu'ils se seraient tous dépités et écharpés en petits morceaux.

Vollà où conduit la jalouseté des femmes et les relations de mauvais voisinage, causées par des servitudes et des droits de passage mal établis. Tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se casse... c'est la p'tite histoire qu'on voit chaque jour dans les journaux. Une petite barrière suffit souvent à éviter ben des ennuis. Quand je pense qu'il y a encore des gens qui ne voudraient plus de frontière, pour faciliter le rapprochement des peuples !

MAITRE JEANNOT. 30.000 PERSONNES LISENT NOS OFFRES ET DEMANDES. SACHEZ VOUS EN SERVIR.

Elevage du Cheval de Selle EN LOIRE-INFÉRIEURE

Depuis 1903, époque où l'élevage du demi-sang fut le plus prospère (six mille poulainières pour cent étalons de pur sang ou de demi-sang), on peut dire que cette production a diminué petit à petit d'importance. Dans les régions les plus riches, les plus fertiles, où les prairies sont nombreuses et réputées excellentes pour les animaux de race, où se trouvent les meilleures familles de poulainières, un certain nombre d'éleveurs ont continué l'élevage du cheval de selle.

Dans le canton de Machecoul : MM. Langlois Henri, Renaud Jean, Jaunatre, Tourneux, Michaud Pierre, Michaud Armand, etc...

Dans celui du Pellerin : MM. Soliman (Francis-Jules-Auguste) ; Chiché Charles, A Saint-Jean-de-Boisseau : MM. Porcher, Charpentier, Gouy, A Romans : MM. Bruneteau, Dossat, Fillaud, A Sainte-Pazanne : le comte de la Ruelle.

Dans la région de Saint-Père-en-Reiz : MM. Joyau, Lucas, Chauvet et Guillon, à Frossay.

Dans la région de Montoir : MM. Corbé Joseph, Lebeau Victor, Sorin-Gaudin, Halgand...

Dans la région de Savenay : MM. Ardois, Bretché, Le Cour Grandmaison, A Prinquiau & MM. Clouet et Biotet.

Dans la région de Saint-Etienne-de-Montluc : MM. Mabilais Paul, Auffray, Babin Jean, Simon, Olivier, de Couëron. Il faut citer, en outre, parmi les acheteurs de poulains au sevrage : MM. Chiché, Joyau, Le Comte de Bouillé, Renaud Henri, Guilbaud, qui se sont fait une spécialité de l'élevage et de la mise en valeur des chevaux de selle. Tous ces éleveurs, après avoir étudié la situation, s'adaptèrent aux circonstances nouvelles créées par le développement de l'automobile. Le cheval d'attelage n'avait plus son emploi, l'acheteur ne se contentait plus d'un voitureur quelconque baptisé cheval de selle, mais exigeait un porteur solide, confortable, ayant des allures cavalières et des aptitudes comme sauteur, ils transformèrent leur jumenterie. Avec l'aide de l'administration des Haras, de la société hippique française, de la société du cheval de guerre, ils menèrent à bien cette œuvre de longue haleine et pleine de difficultés. Des croisements judicieux avec la race pure ont donné la trempe et aussi la direction de rayons indispensables au cheval de selle ; mais en même temps, une sélection prudente a permis de conserver chez les poulainières la masse et l'ossature, qui assurent la production du porteur de poids lourd, le plus difficile à faire naître, celui qui se vend le plus cher. C'est ainsi que les départements de la Loire-Inférieure et de la Vendée sont au premier rang des régions d'élevage, qui réussissent dans cette spécialité. La réputation de leurs chevaux est même devenue mondiale, depuis les victoires retentissantes soit en France, soit à l'étranger, dans les concours hippiques internationaux, des Pantin, Sultan, Irène, Vol-au-Vent, Balthiverne, Uzbeck, etc...

Pour ses débuts à Londres, en 1926, Sultan gagnait trois épreuves sur quatre disputées. Un autre fils d'El Tango, Pantin connu comme puissant sauteur dans le monde entier, après avoir triomphé à Londres, Aldershot, Namur, Milan, Genève, remportait le championnat de la barre à Dublin, puis récoltait dix premiers prix et cinq deuxième prix en Amérique, à Toronto, New-York et Chicago.

Irène, sauteuse réputée dès avant la guerre, gagnait en 1925 le grand prix de Paris ; mise à la reproduction, elle a donné un poulain qui l'an dernier était premier ex-aequo dans la catégorie des poids lourds, à Saumur ; Vol-au-Vent, Vendéen, fils

d'Ignotus, s'est révélé cette année comme un des plus gros sauteurs français, remportant les coupes de Genève, Biarritz, Nantes, etc... Balthiverne, également par Ignotus, première à Saumur il y a trois ans, fut achetée par un officier anglais, qui dernièrement signalait la jument comme étant devenue une sauteuse exceptionnelle, passant facilement la barre à un mètre quatre-vingt-cinq. Elle vient d'être vendue par son premier propriétaire, le major Richardson, soixante mille francs. Ces quelques exemples montrent le degré de perfection atteint.

Actuellement, les chevaux de tête de chaque génération forment une élite recherchée ; malheureusement jusqu'à ces dernières années, la masse, le gros de la production se livraient aux remontes à des prix très faibles, souvent l'éleveur travaillait à perte. Le naisseur obligé de vendre son poulain au sevrage n'en trouvait parfois qu'un prix de famine, s'il n'avait pas un sujet de premier ordre. L'élevage du cheval de selle n'était plus lucratif, et si l'on continuait à acheter les chevaux à un prix inférieur à leur prix de revient, la production menaçait de s'arrêter. C'est alors que le prix budgétaire fixé pour l'achat des chevaux de selle fut majoré d'environ mille francs dans chaque catégorie. Aujourd'hui, la production s'étant restreinte dans d'énormes proportions, la vente est assurée : les meilleurs produits trouvent acquéreurs à des prix élevés dans le commerce, le reste de la production est acheté par l'armée à des prix devenus rémunérateurs. On peut signaler que les chevaux vendus lors du dernier concours de Nantes ont été livrés pour des prix variant de 12 à 15.000 francs en moyenne. Une jument de six ans a été vendue 35.000 francs. Une autre fille d'Ignotus âgée de quatre ans a été acquise pour 30.000 francs. L'Etat, en outre, tout particulièrement intéressé à la production du cheval de demi-sang à cause de son

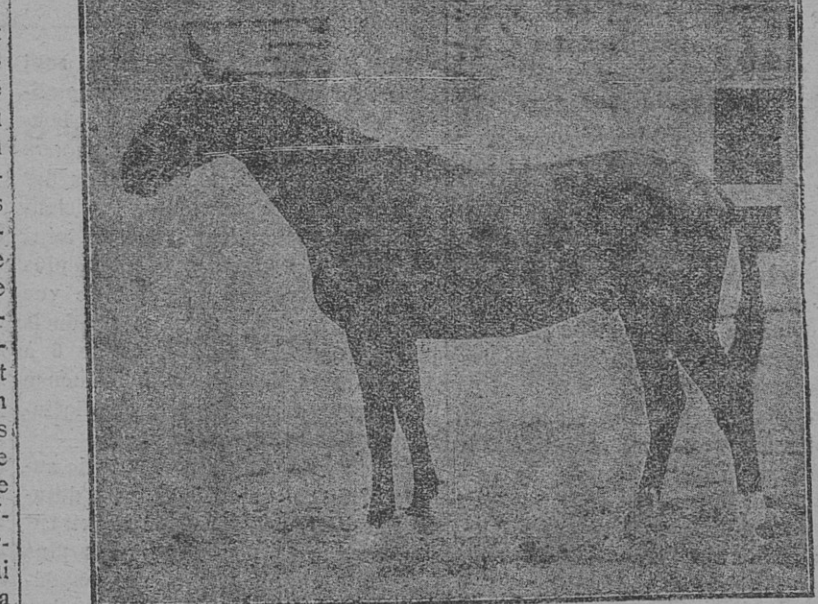
reçoivent des primes de conservation, qui ajoutées aux primes de reproduction, ont pour but de les faire garder à l'élevage jusqu'à l'âge de huit ans. Cela ne les empêche pas de toucher chaque année qui viendra, les primes destinées aux juments suitées et non suitées. Les primes données aux meilleurs poulains s'élèvent à cinq cents francs. La prime au naisseur de chevaux de selle vendus à la Remonte est cette année de cinq cent quatre vingt quinze francs.

Des sommes importantes sont distribuées dans les concours de dressage organisés par la Société hippique française et du Cheval de guerre à Nantes, Saumur et Paris, par l'Administration des Haras, à La Rochelle-sur-Yon. Dans les divers concours de chevaux de selle, des primes sont prévues pour les naisseurs des sujets récompensés ; il en est de même pour certains prix de courses. Une pouliche de trois ans de la Loire-Inférieure a ainsi récolté, en 1928, pour son propriétaire, plus de douze mille francs ; le même éleveur avait une autre pouliche, qui lui a rapporté en concours six mille quatre cents francs.

L'éleveur est donc assuré de recevoir des encouragements importants, car l'Etat a besoin du cheval de demi-sang pour son armée, il sait que la disparition d'une jumenterie, fruit d'une longue sélection, serait une perte irréparable pour le pays, enfin le commerce des chevaux de luxe est une source de richesse susceptible de prendre un développement plus grand encore par l'exportation. Les sommes distribuées d'ailleurs ne grèvent pas le budget de la France, puisqu'elles viennent d'un prélèvement sur les bénéfices du Pari Mutuel. Cet argent, gagné par les chevaux de sang, leur revient pour une petite partie, c'est toute justice.

Cet exposé démontre comment l'élevage du cheval de selle peut être aujourd'hui lucratif dans certaines régions de la Loire-Inférieure.

Il faut cependant, pour réussir éco-



TITANIC, poids lourd, né à Montoir en 1919 par Mac-Trust, pur sang, et Marguerite, 1/2 sang. — 1^{er} prix Saumur 1922. Né chez Joseph Corbé, à Montoir.

armée, distribuée, ainsi que les grandes sociétés, des encouragements aux chevaux de selle. Cet élevage nécessite d'excellentes prairies, dont les prix de location sont élevés, les juments oisives ne gagnent pas leur nourriture par leur travail comme les poulainières de trait, les gros prix obtenus par les sujets de tête ne profitent pas toujours aux naisseurs, ces derniers étant souvent obligés de vendre au sevrage. Les concours de poulainières et de pouliches de demi-sang ne sont donc pas seulement des leçons de choses facilitant la sélection, ils permettent de donner aux meilleurs sujets des primes élevées, qui sont une aide véritable pour l'éleveur, et l'encouragent à toujours mieux faire. Les bonnes pouliches

nomiquement, chercher à produire des chevaux de tête, qui laissent un bénéfice substantiel. Une bonne poulainière a sa nourriture payée en partie par les primes qu'elle reçoit, ses poulains se vendent plus cher et rapportent des primes au naisseur. La région a aussi une grande importance, il faut opérer, sur de bons terrains, afin de développer la qualité. Les débouchés du cheval de selle étant limités, la surproduction doit être évitée avant tout ; aussi cet élevage spécialisé doit-il se cantonner dans les zones les meilleures pour sa production.

Le cheval de selle fort et charpenté, que demande le commerce de luxe, étant la spécialité du pays, la poulainière qui convient le mieux, parce qu'elle n'est point oisive, donc

moins coûteuse, est la grosse jument de demi-sang, susceptible d'être utilisée à la carriole, aux travaux légers, hersages, etc. La mère de *Dollar*, primée cette année en tête des catégories de poids lourds, à Nantes et à Paris; la mère de *Coq-Gaulois*, achetée comme étalon par l'Administration des Haras, sont des juments qui travaillent. En définitive, lorsque les éleveurs de chevaux de selle tiennent compte de tout ce que nous venons d'énoncer, ils sont certains de réussir. Dans les régions privilégiées de la vallée de la Loire, le pays de Retz pour une partie et Machecoul, le cheval de selle est comme le cépage de muscadet, dans le pays de Vallet et de Verion, rien ne peut le remplacer. La réputation est si bien établie qu'aucun autre élevage ne saurait prétendre à cette célébrité qui s'étend dans le monde entier.

E. DE LA GOURNERIE,
Secrétaire général du Syndicat.

Monographie de la Ferme expérimentale d'Avrillé

Tel est le titre d'une brochure de 14 pages que vient de faire paraître M. P. Lavallée, ingénieur agronome, correspondant de l'Académie d'Agriculture, directeur technique de l'École Supérieure d'Agriculture d'Angers. C'est sur les instances répétées des personnalités agricoles qui ont visité la Ferme expérimentale d'Avrillé que cette brochure a été rédigée.

Elle est destinée à servir de guide aux propriétaires et aux cultivateurs de la région de l'Ouest. Elle devrait, pour le progrès de l'Agriculture de cette région, se trouver entre toutes les mains de ceux qui cultivent les plantes de grande culture. Nous la tenons à la disposition de nos lecteurs contre envoi de 5 fr. 50 par poste ou de 5 fr. pris à nos bureaux.

R. F.

Vente d'Animaux atteints de Maladies contagieuses

La loi du 23 avril 1905 interdit la vente des animaux atteints de maladies contagieuses, et elle stipule que : « si la vente a lieu, elle est nulle de droit, que le vendeur ait connu ou ignoré l'existence de la maladie dont son animal était atteint ou suspect. »

Mais la loi établit des délais pour exercer l'action en nullité de la vente : 30 jours pour la tuberculose, 45 jours pour les autres maladies, depuis le jour de la livraison.

Ce délai est très important à observer, car, lorsqu'il est expiré, non seulement l'acheteur ne peut agir en nullité de vente, mais si le vendeur lui réclame le prix de l'animal vendu, il ne peut plus lui répondre, qu'il ne lui doit rien, l'animal étant atteint de maladie contagieuse.

Pendant longtemps, cette question avait été discutée et, le 28 octobre 1925, le tribunal civil de Chartres avait jugé que l'acheteur d'un animal, atteint de maladie contagieuse, conservait le droit d'opposer cette exception à la demande de son vendeur.

Mais, par arrêt du 31 décembre 1928, la Cour de Paris a émis ce jugement :

« Considérant, dit l'arrêt, que même s'il était démontré que la vente a été faite par C... à D... était atteinte de fièvre aphteuse, celle-ci, ayant négligé de poursuivre la nullité de la vente pendant plus de 45 jours à dater du contrat, n'est plus fondée à l'invoquer comme exception à la demande de son vendeur. »

Qu'en effet, l'article premier de la loi du 23 février 1905, qui a modifié l'article 41 du Code rural, prévoit une déchéance qui, passé le délai de 45 jours pour la fièvre aphteuse, ne permet plus à l'acheteur d'opposer le vice prétendu de la vente, même à titre d'exception, toutes les fois que, ce qui est le cas dans la cause, le délai de l'article 41 n'a pas été suspendu par les poursuites du Ministère public. « Considérant, d'autre part, que dans l'intérêt même de la police sanitaire et de l'hygiène publique, il importe que les acheteurs d'animaux atteints de maladies contagieuses, menacés de la déchéance, soient attentifs à introduire, sans perdre de temps, l'action en nullité de la vente. »

Par ces motifs :
» Condamne D... à payer à C... la somme de : etc. »

Cette décision est conforme à la jurisprudence de la Cour de cassation qui, dans un arrêt du 6 avril 1927, avait cassé un arrêt de la Cour de Rouen, conforme au jugement de Chartres.

Les acheteurs de bestiaux feront bien de ne pas perdre de vue cette nouvelle jurisprudence, lorsqu'on achète un animal atteint de maladie contagieuse, si le vendeur néglige d'en réclamer le prix dans le délai légal, il faut, avant l'expiration de ce délai, avoir le soin d'intenter l'action en nullité. Passé ce délai, ce serait trop tard, il faudrait payer le prix,



Culture de la Tomate dans l'Île-de-France

Dans cette région, qui à l'instar du pays nantais est fort renommée pour ses cultures légumières, voici les méthodes suivies. Le semis est fait sur couche et sous châssis à la fin de mars ou dans les premiers jours d'avril, pour permettre de le repiquer une ou deux fois avant la fin d'avril. On en fait souvent des sortes de semis intercalaires sur des couches à melons ou aubergines. On opérera à la volée ou en rayons. On recouvre la graine d'environ un centimètre de terreau, on bassine légèrement pour favoriser la levée. On fera bien d'aérer légèrement par beau temps pour éviter l'étiolage. On repique à deux, trois ou quatre feuilles, soit en pépinière, soit à plein châssis avec un espacement de 0m10 en tous sens, ou sous cloche en mettant dix pieds par cloche. On fera bien de se servir pour ces pépinières de vieilles couches ayant déjà servi à d'autres légumes récoltés, ou sous châssis froids mais sur une couche bien exposée, ou avec des cloches bien abritées à même exposition. Après la reprise, on aère pour éviter l'étiolage. On peut même effectuer un second repiquage en desserrant les plants, pour obtenir un plant plus trapu et bien raciné.

On met les tomates en place après les gelées tardives, toujours à redouter; environ de la mi-mai aux premiers jours de juin. Lorsqu'on plante plusieurs lignes, on distance les rangs de 0m80 sur la ligne, on espacera les plants de 0m50. On pourra faire varier ces distances un peu suivant les sols plus ou moins fertiles ou les variétés plus ou moins vigoureuses. Avec des races vigoureuses et une taille comportant plusieurs rameaux, on espacera un peu plus. Par contre, dans certains coins de banlieue parisienne, où l'on cultive les tomates à une tige, elles sont, là, plantées à 0m30, 0m35 sur le rang. On plante le plus souvent à racines nues et en enfonçant un peu le collet au-dessous du niveau du sol, on laisse une petite cuvette autour du plant pour recueillir les eaux d'arrosage.

En sol sec, le paillage du plant est une bonne opération qui paiera la peine que l'on se donne à la faire; on mettra un tuteur au plant, puis on opérera les arrosages et soins d'entretien du sol.

Taille des plants. — Il y a plusieurs méthodes : soit écimier la tige principale sur la première grappe de fleurs, puis réserver à la base du pied deux bras que l'on palisse et taille ensuite sur la troisième grappe de fleurs, ce qui donne sept grappes de fleurs par pied; on enlèvera alors,

au fur et à mesure qu'ils poussent, tous les bourgeons latéraux et adventifs.

Une autre méthode donne des produits à intervalles successifs et une récolte plus durable; on écimie la tige sur la première grappe de fleurs; on tire deux bourgeons qu'on palisse sur des tuteurs ou des fils de fer pour les arrêter tous deux sur les premières grappes de fleurs qui paraîtront, on reprendra au-dessous de ces grappes deux bourgeons, un sur chaque bras, pour les arrêter encore sur la première grappe de fleurs, puis bien après reprendre encore une fois sur chaque bras une nouvelle branche, qu'on arrêtera définitivement sur la première inflorescence, soit au total sept grappes de fruits, qui donneront leurs produits successivement, puis à chaque taille on concentre la sève sur une série de fruits.

Dans la région de Paris, où l'on cultive la tomate à une tige, comme on taille on écimie la tige principale de fleurs, puis on reprend immédiatement en dessous un nouveau bourgeon, qu'on arrêtera, de même que la tige principale, sur sa première inflorescence, pour reprendre à nouveau en dessous de celle-ci un nouveau bourgeon qu'on arrêtera identiquement, etc., jusqu'à ce que la tige, ainsi prolongée par arrêts gradués sur chaque grappe de fleurs, ait atteint sept, huit ou neuf grappes au maximum par pied.

Dans d'autres zones, on a l'habitude de palisser la tomate en éventail sur un ou deux piquets, tige principale et branches secondaires à trois ou quatre bras au plus par pied, qu'on arrête tous à 0m80 de hauteur, afin de concentrer la sève dans les grappes de fruits, qui donnent en général un total de huit à douze par pied.

On veillera, avec toutes ces méthodes, à enlever par des pincements suivis les bourgeons qui voudraient se développer sur n'importe quelle partie du pied de la plante, parce qu'ils absorbent la sève au détriment des fruits; de plus, ils forment par leur nombre un feuillage enlevant l'air et la lumière, si nécessaires aux grappes florales pour leur fécondation.

Comme autres soins : biner, arroser, pailler. On arrosera davantage à mesure que la chaleur deviendra plus forte. En juillet, lorsque les fruits commencent à rougir, il faudra faire un effeuillage modéré autour d'eux, ou replier sous les fruits les feuilles leur voilant le soleil; ceci pour les faire mûrir plus vite.

G. DURIVAUULT,
Ingénieur horticulteur.

Tenue des Vins nouveaux

Dès que les vins nouveaux sont clairs, on peut apprécier leurs qualités organoleptiques, couleur, bouquet, saveurs, mais il échappe aux organes sensoriels, même à ceux des plus habiles dégustateurs, l'existence ou la prédominance de certains constituants ayant cependant la plus grande importance au point de vue de la conservation : sucres résiduels peu perceptibles au-dessous de 6 à 8 gr., traces de métaux à influence coagulante, excès de fer, de diastases oxydantes, etc., etc.

Je laisse de côté la présence de sucres résiduels qui nécessite un dosage chimique, pour insister seulement sur les causes de troubles les plus fréquents consécutifs à une oxydation, c'est-à-dire à toute manutention mettant le vin au contact de l'air : soulirages, voyages, séjour en fûts, surtout en vidange, etc. S'il est assez difficile aux praticiens de caractériser les corps provoquant une oxydabilité exagérée, il est au contraire très facile de vérifier l'existence de cette oxydabilité, ou tendance à cas-

L'essai se fait avec un matériel simple : une petite fiole en verre blanc, un entonnoir de verre, un filtre en papier. On conseille parfois de simplement exposer du vin à l'air; tout d'abord les vins qui paraissent clairs ont souvent un léger louche dont l'observation sera peu net, tandis que l'observation est beaucoup plus précise sur un vin limpide; puis la filtration favorise la dissolution de l'oxygène et aussi l'oxydation par le passage au travers du filtre, de plus on climine ainsi les germes contenus dans le vin dont la multiplication rapide peut faire croire à un trouble par oxydation; enfin, en laissant l'entonnoir sur la fiole, on prévient

l'ensemencement par la fleur dont les germes sont abondants partout et dont la formation du voile rend l'essai inopérant.

Les casses diastatiques que j'ai utilisées pour les vins blancs, ou insolubilisation de la couleur virant au brun pour les rouges, seront prévenues par la sulfuration par méchage, ou mieux par additions de solutions sulfureuses à des doses variant de 2 à 8 gr. par hecto d'anhydride sulfureux. Les casses ferrugineuses ou noircissement des blancs et dépôt bleu des rouges sont justiciables de l'acidification par l'acide citrique à une dose qui ne peut dépasser légalement 50 gr. par hecto. Cette même addition fait disparaître ou au moins atténue les casses blanches dont le groupe présente des cas assez divers.

Inutile d'ajouter que ces traitements doivent être complétés par une clarification si le vin a déjà subi une atteinte de casse.

L. MATHIEU,
Directeur de l'Institut Œnologique de France.

N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT POUR COMMANDER VOS ENGRAIS

Que ce soit à l'automne ou au printemps, il est une règle commune à beaucoup d'agriculteurs, c'est d'attendre au dernier moment pour transmettre leurs commandes.

Le jour où le cultivateur saura établir ses plans de culture et ses plans de fertilisation, il commandera en temps voulu; les syndicats feront alors leurs commandes sur des réalités et non sur des probabilités, on groupera les achats et tout le monde y gagnera.

Machines Agricoles



Râteaux

À dents plates, avec coussinets à rouleaux. Entièrement en acier, munis d'un contre-poids et d'un bouton de pédale d'embrayage très doux. Accrochage et mouvement de décharge automatiques. Se font en type lourd et type léger.

Le premier s'emploie dans les fortes récoltes et terrains difficiles; ses roues mesurent 1m10 de hauteur.

Le second possède tous les organes du type lourd; les dents sont d'une section légèrement plus faible et les roues mesurent 1m38.

Type	Type léger
22 dents, larg. 2m	950 fr.
24 — — 2m10	1.040 »
26 — — 2m20	1.070 »
28 — — 2m30	1.100 »

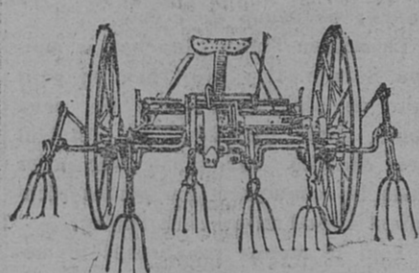
Machines livrées franco, avec toutes garanties, et garantie de baisse.

Remise à nos adhérents.

Faneuses

Type renforcé, avec embrayage perfectionné et pédale de relevage breveté. 6 fourches de 4 doigts, modèle 1929, supérieur à tous les modèles fabriqués à ce jour, se recommande pour sa solidité, son bon travail et sa douceur de traction.

Le conducteur, par simple pression du pied, relève instantanément les fourches.



TYPE RENFORCE :

Prix..... 1.200 francs.
Machine vendue avec garantie, livrée franco toute gare.

Remise à nos Adhérents.

Tondeuses à gazon

Fonctionnement très doux; modèle recommandé.

N° 1 coupe 30 cm. poids 21 k.	375 fr.
N° 2 — 35 cm. — 22 k.	400 »
N° 3 — 40 cm. — 23 k.	425 »

Remise aux adhérents.



Récolte et Conservation des Fourrages

Une Méthode simple et économique

(SUITE)

Le fourrage est coupé à l'aide d'une faucheuse de grande dimension.

Il est laissé ensuite sur le sol, en andains, pendant 24 heures environ (c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il soit aux trois-quarts sec ou exceptionnellement un peu plus vert). Puis il est mis en cordes par un râteau-faneur utilisé seulement comme râteau (sauf parfois en cas de pluies).

Aussitôt après, il est chargé à l'aide d'un chargeur de foin sur une charrette à cadre. (Une charrette de 1500 kilos est chargée en 20 minutes). Un râteau à cheval ordinaire ramasse les rares débris de fourrage laissés par le chargeur de foin.

À l'aide d'un déchargeur de foin à griffe, la charrette est déchargée sans difficulté en un quart d'heure, par paquets de 2 à 300 kilos.

Deux personnes étendent le fourrage dans la grange par couches de 30 à 40 centimètres d'épaisseur. Afin d'assurer la conservation du fourrage, un homme répand sur chaque couche une dose de sel (2 % environ, ainsi qu'il a été dit précédemment), variable suivant le degré de dessiccation.

FOURRAGES FANES ET FOURRAGES SALES

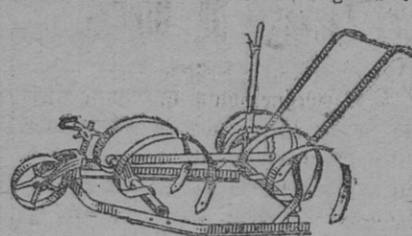
Des premières expériences réalisées en 1927 à Mézans (Tarn) sur luzernes et sainfoins, et des analyses effectuées aux laboratoires de la Station Agronomique de Grignon, il résulte que :

Dans le cas de fourrages rentrés trois quarts secs et salés (2 % de sel), la valeur nutritive nette que possédait le fourrage vert à la fauchaison, est intégralement conservée.

Par contre, dans le cas de fourrages rentrés secs après fanage (tel qu'on pratique d'ordinaire dans le midi de la France), la perte de va-

Herses Canadiennes

à patins, simples, robustes, à dents renforcées et étranglées :



Nombre de dents	Largeur de travail	Poids	Prix
5	0.60	50 kg.	210 fr.
7	0.70	60 —	260 »
9	0.90	67 —	290 »
10	1.00	74 —	315 »

Livraison franco. Remise à nos adhérents.

Herses articulées

Herses en Z, tout acier, pour hersages légers ou énergiques. Dents en acier très dur, munies d'une colle-rette de renforcement.

Composition	Dents	Largeur	Poids	Prix
2	30	1m55	57 k.	185 fr.
3	45	2m35	88 k.	275 »
4	60	3m20	140 k.	375 »

Livraison franco. Remise à nos adhérents.

Barattes

BARATTES FIXES à double vitesse, tonneau chène premier choix. Fabrication soignée, marche garantie. Modèle visible au Syndicat.

10 litres, 130 fr.; 20 litres, 145 fr.; 30 litres, 155 fr.; 40 litres, 170 fr.; 50 litres, 190 fr.; 60 litres, 210 fr.; 70 litres, 225 fr.; 80 litres, 245 fr.; 100 litres, 265 fr.

BARATTES CULBUTANTES sur demande depuis 320 francs.

Ces prix s'entendent nets, pour marchandises départ usine. Livraison rapide.

Arroseurs automatiques

À tête fixe, diffuseur démontable, ne s'obstruent jamais. Arrosent en pluie pénétrante un diamètre de 11 mètres et 13 m. 50. Débit horaire :

Modèle 25 m ²	750 à 1.500 lit. 80 fr.
Modèle 35 m ²	1.000 à 2.000 lit. 125 »

Conditions pour nos adhérents.



Pulvérisateurs et Soufreuses à dos

PULVÉRISATEURS en cuivre plombé, pour l'acide sulfurique, contenance 15 litres. Pompe à disque; lance simple 190 fr.; lance double 201 fr.; lance triple 204 fr.

La même, contenance 20 litres, avec lance latérale 3 jets, porte-lance, ceinture et bretelles caoutchouc : 315 fr.

PULVÉRISATEUR pour vignes, en cuivre rouge, contenance 15 litres. Pompe à disque : 165 fr.

SOUFREUSES
Étoilé, double effet, à hélice. 129 fr.
Petite jaune, simple effet, à brosse 105 fr.

Ces prix s'entendent franco et remise aux adhérents.

Bacs à fleurs

Bacs ronds, en chêne verni, bord uni, ou denté; trois cercles, peints rouge, bronzé ou noir.

Modèles solides et coquets, pour toutes plantes.
Diamètres : 0m30, 40 fr. 50 — 0m35, 12 fr. 75 — 0m40, 15 fr. — 0m45, 16 fr. 85 — 0m50, 21 fr. 50 — 0m55, 24 fr. 50 et 0m60, 32 fr. 50.

Prix nets, départ fabrique.

Batteuses

En travers, à double nettoyage :

32 C. — Débit 40/60 h.....	8.000 fr.
30 B. — Débit 50/70 h.....	8.500 »
30 A. — Débit 60/90 h.....	9.900 »
32 A. — Débit 80/120 h.....	12.600 »
Gd Travail, déb. 120/150 h.	18.000 »

En bout, à double nettoyage :

47 A. — Débit 40/50 h.....	5.750 fr.
48 A. bis. — Débit 60/80 h.	8.900 »
49 A. bis. — Débit 70/100 h.	10.100 »
90 N. — Débit 90/120 h.....	16.000 »
Cassan 120, déb. 150/200 h.	24.700 »

Sur tous ces types de batteuses peuvent se monter : un engrenage, un élévateur de paille, un expulseur de menues pailles. Solidité, fonctionnement garanti. Nous consulter.

BOTTELEUSES : à un noueur à droite fixe; 3.400 fr. Sur roues : 3.900 fr.

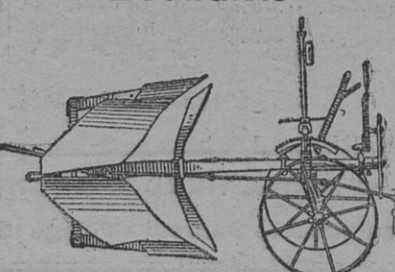
Conditions pour nos adhérents.

Conditions pour nos adhérents.

Tracteurs Austin

Nouveau modèle à 3 vitesses avant et marche arrière, poulie de battage, etc. Robuste, économique, Prix 25.000 fr. Nous consulter. Modèle spécial pour vignes.

Brabants



Différents modèles, à socs fixes, ou à barre, de tous poids. Nous consulter en indiquant le modèle désiré et la force.

Ecrémeuses

De premières marques; construction soignée et robuste, assurant le maximum de garanties. Bol à équilibrage automatique, avec assiettes interchangeables, système donnant un écrémage absolument parfait. Dentures obliques, assurant une marche légère et silencieuse. Coussinet à ressort. Graissage automatique par bain d'huile. Machines livrées franco gare de nos adhérents, garanties contre tous vices de construction.

Modèle visible au Syndicat, à Nantes.

N° 3, débit 125 litres, bassin droit, 800 francs.

N° 4, débit 125 litres, bassin déporté, 880 francs.

N° 6, débit 175 litres, bassin déporté, 1.200 francs, sur pied.

Sur ces prix, REMISE IMPORTANTE, déduite sur facture.

Ecrémeuses petit modèle :

Débit 50 litres.....	630 fr.
— 75 litres.....	700 fr.
— 100 litres.....	770 fr.

Remise à nos adhérents.

Faucheuses — Lieuses — Rouleaux

— Semoirs — Distributeurs d'engrais

— Moteurs — Houes — Tonnes à purin — Banderettes, etc...

Dans tous les lots, les variations de température extérieure ont sérieusement influencé les variations imputables à la fermentation intérieure.

En dehors des expériences proprement dites, de nombreuses températures ont été prises en différents points de la masse du fourrage engrangé jusqu'à 3 m. 50 de profondeur.

Très souvent il n'y a pas eu d'élevation de température appréciable. Le trèfle qui chauffe plus que toutes les autres espèces, s'est élevé généralement (1^{er} coupe) jusqu'à 45°. En un point il a atteint 49°5.

CONCLUSIONS

Ces expériences sont sans doute encore insuffisantes et demandent à être complétées. On s'appliquera, au cours de l'année à réaliser des expériences semblables sur des lots plus nombreux et à perfectionner la technique pour atteindre une précision plus rigoureuse.

Nous savons que des expériences sont en cours à l'École de GRIGNON, pour déterminer l'influence du sel à différentes doses dans l'alimentation des animaux.

Dès maintenant il appert cependant des résultats cités que la salaison des fourrages rentrés incomplètement secs, assure intégralement, ou presque, la conservation de la valeur nutritive du fourrage vert à la fauchaison, alors que la perte des éléments nutritifs dans le cas de fourrages rentrés secs après fanage (tel du moins qu'il est pratiqué couramment dans le midi) atteint de 20 à 40 % environ.

Il faut noter de plus que les pluies reçues par le fourrage vers la fin de sa dessiccation (ainsi que cela arrive très fréquemment) augmentent encore dans une forte proportion les pertes en éléments nutritifs. Par le procédé de conservation par le sel il arrive rarement que le fourrage reçoive une pluie préjudiciable, puisque le temps, pendant lequel le fourrage reste sur le champ, est très réduit, et que les pluies reçues au début de la dessiccation sont peu nuisibles.

Il est d'ailleurs reconnu depuis longtemps que les pertes, dues au fanage et aux diverses manipulations

subies par le fourrage rentré sec sont très importantes.

Il est regrettable que jusqu'ici aucune expérience concernant l'étude de la valeur nutritive des fourrages, ne semble avoir été réalisée par comparaison avec la valeur nutritive du fourrage vert initial. Celle lacune fondamentale rend presque inutilisables les expériences entreprises sur le sujet et rend particulièrement difficile la comparaison avec l'Ensilage.

Cependant, si nous rapprochons les résultats précédents des conclusions de MM. BRETIGNIER et GODFRANX (L'ENSILAGE DES FOURRAGES VERTS, 1927, pages 61 et sq), la comparaison accuse, du seul point de vue de la valeur nutritive du fourrage obtenu, l'incontestable supériorité du procédé de conservation par le sel.

Les résultats cités par MM. Bretignier et Godfranax, malheureusement très incomplets, indiquent des pertes en silos

MARCHÉ DE LA VILLETTE
Du lundi 6 Mai

ANIMAUX	Arrivés	Invendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs	3.160	150	10 40	9 40	7 40	11 40	6 24	5 01	3 70	7 06
Vaches	1.579	80	10 40	8 80	7 40	11 50	6 24	4 86	3 50	7 35
Taureaux	406	20	8 80	8 20	7 40	9 40	5 28	4 52	3 70	5 82
Veaux	2.346	40	15 50	13 40	10 10	17 20	9 30	7 47	5 55	10 32
Moutons	13.006	80	13 80	13 80	11 70	20	9	6 48	5 43	10
Porcs	2.940	13	13 86	12 72	9 72	14 14	9 70	8 90	6 80	9 90

PHYSIONOMIE DU MARCHÉ

BŒUFS. — Les bons normands se sont fixés en extras 5,15 à 5,55 ; les bons 4,85 à 5,25 et les plus communs 4,40 à 4,90.

Les gris de l'Ouest, de Charente, parthenais, choletais, manceaux angevais de Sarthe ou Mayenne, les parthenais et maraichins ont valu en extra 4,90 à 5,30 ; en bonnes sortes 4,30 à 4,95 et en viande ordinaire 3,80 à 4,35.

Bœufs bretons, 4,50 à 5 ; ordinaires, 3,75 à 4,60.

TAUREAUX. — Les jeunes taureaux de ferme extra ont été achetés 4,15 à 4,60 ; tandis que les animaux plus grossiers valaient 3,40 à 4,20. Bretons extras 4,60 à 5.

VEAUX. — Vente assez facile en bons, mais difficile en ordinaires.

On cote à la livre nette :

Les veaux à robe blanche ont été vendus 6,30 à 7,10.

Angevins de Segré, Ancenis, Châteaubriant, 6,40 à 7,40. Veaux de Laigné et Gacé dans l'Orne, 6,20 à 6,80 ; Manche, 6,50 à 7,20 ; Caen, Gournay, 6,10 à 6,60. Vendée, Deux-Sèvres, 6 à 6,50.

Les bretons ont été traités de 6,10 à 6,50.

Les veaux de sorte extras des meilleurs rayons et d'un poids commode (130 à 170 livres de viande) se sont établis de 7,65 à 8,60 au détail.

MOUTONS. — Vente facile en bons agneaux.

On cote à la livre nette :

Les agneaux : Bourguignons, champenois, 7,90 à 8,90 ; Sarthe, Mayenne, Vendée, 7,90 à 8,40 ; Maraichins, bretons, 8 à 8,50 ; gascons, 7,90 à 8,60.

Les moutons : Vendée, Sarthe, Mayenne laine 7,40 à 7,90 ; Bretons, maraichins, 7,40 à 7,90.

Brebis louches : Berrichonnes, 6,60 à 7,30 ; maraichines, 6,50 à 7 ; bourguignonnes, 6,20 à 7 ; Sarthe, Mayenne, Vendée, 6,50 à 7,20 ; périgourdines, 6,20 à 6,80 ; mères louches, 4,50 à 5,50.

PORCS. — Vente calme en bons, léger recul en petits porcs.

On cote au kilo vif : porcs maigres extras, 9,80 à 9,90 le kilo vif ; bons maigres de pays, 9,50 à 9,80 ; gros gras et nourrisseurs, 9,50 à 9,80 ; cochons gras de l'Ouest et du Centre, 9,50 à 9,80 ; gros gras et nourrisseurs, 9,50 à 9,80 ; de l'Avignon et du Sud-Centre, 8,80 à 9,60 ; petits cochons et fonds de parquets, 8,70 à 9,30.

COCHONS. — Vente calme, de 6,50 à 7,60.

PORCELETS. — Vente calme entre 130 et 300 fr. la pièce, suivant grosseur et qualité.

ARRIVAGES PAR DÉPARTEMENTS

Ille-et-Vil.	60	30	20	135
Loire-Inf.	50	20	35	205
Maine-et-L.	250	120	30	160
Mayenne...	80	30	10	140
Vendée.....	180	60	60	420



L'Elevage du Dindon

Les renseignements que l'on possède actuellement sur la ponte des dindes, ne permettent que des chiffres très approximatifs de ce sujet.

L'époque de cette ponte varie selon les régions et la variété ou race de dinde.

Une dinde pond de 30 à 50 œufs par an. Elle fait deux pontes, quelquefois trois.

En général sa première ponte commence en février et, selon la durée de cette ponte et le temps passé à couver, elle fait une seconde ponte de mai à juillet.

Dans les régions où le climat est très doux (tout le Sud de la France), les dindes nidées commencent leur ponte en décembre et peuvent couvrir en janvier.

Les dindes sont presque toujours d'excellentes couveuses, si le basse-courier qui les soigne habituellement est doux avec ses hôtes ; s'il sait préparer les nids de façon à ce que les dindes y soient à leur aise, sur une bonne litière de paille et de foin.

Elles élèvent très bien leur couvée et la mortalité des dindonneaux ou des poussins qu'elles ont mis au monde et qu'elles élèvent, provient presque toujours du trop grand nombre d'œufs que l'on s'obstine à mettre sous elles.

Dindonneaux ou poussins, venus au monde faibles, périssent naturellement malgré les soins qui peuvent leur être donnés ; la dinde n'y est pour rien.

Si nos basse-couriers savaient se faire de temps en temps une petite violence, ils devraient, à propos des nids à couvrir sous dindes comme sous poules, réduire d'un tiers le nombre d'œufs que l'on a coutume de mettre sous les couveuses.

En fin d'année, les résultats seraient les suivants :

1° Réduction importante dans le nombre d'œufs mis sous chaque couveuse, qui se traduit par un bénéfice correspondant à la valeur des œufs ainsi rendus disponibles pour la vente ;

2° Beaucoup moins de mortalités et même plus de mortalités, ce qui revient à prouver que le nombre des sujets est alors beaucoup plus élevé ;

3° Augmentation du volume et de la vigueur des sujets.

Surtout lorsqu'il s'agit de faire des couvées de dindonneaux, il faut réduire le nombre des œufs à mettre sous les dindes, de façon à ce que celles-ci puissent les couvrir très aisément de leur corps et non de leurs ailes, comme cela se conçoit généralement.

Pour avoir des dindonneaux superbes, mettez seulement 11-12 ou 13 œufs sous vos dindes, 14 ou 15 sous de très grosses dindes, mais ne dépassez pas ce chiffre.

Les petits éclosent les 29^e et 30^e jours et doivent rester 24 heures sous leur mère avant de prendre leur premier repas. Pour éviter que les nouveaux-nés ne cherchent à manger des brins de foin ou de paille, il faut rendre le nid obscur en disposant sur l'ouverture un sac à travers lequel l'air peut circuler.

On lève les dindes une fois par jour, pendant toute la période de couvaison, pour leur permettre de manger, de boire et de se donner un peu d'exercice.

Contrairement à ce que certains auteurs avouent, il faut couvrir les œufs avec un fort chiffon de laine très propre, pendant tout le temps que la couveuse reste levée.

Autrefois, alors que les couveuses artificielles étaient inconnues, les grands accouvoirs se servaient exclusivement de dindes, pour les couvées d'hiver, car le nombre des œufs des couveuses était trop minime pour assurer une production intéressante de poulets précoces. Dans certaines régions, les dindes sont encore employées de préférence aux couveuses artificielles, non pas que le rendement en soit meilleur, au contraire, mais parce que la production intensive n'est pas recherchée.

En outre, il y a également bon nombre de petits accouvoirs, revenus aux dindes, après avoir essayé de faire naître leurs poussins en couveuses artificielles. Ce sont ceux qui, lors de l'achat d'un incubateur, ont préféré la marque quelconque à une machine de valeur, ce qui les a conduits aux pires déboires.

Pour forcer les dindes à couvrir, la chose n'est pas si facile que le disent certains auteurs avoués.

Voici toutefois le procédé :

On prend des dindes dans leur deuxième année et, au début de décembre, parfois fin novembre, on les loge dans des hangars bien exposés et abrités des vents froids. Souvent ces hangars communiquent avec les écuries, ce qui leur procure une douce chaleur et active leur ponte.

D'autre part, il est distribué à celles-ci une nourriture très excitante : avoine comme grain et paille journalière, ou la poudre de coquille d'huîtres et la farine de poisson entrent à raison de 8 gr. par dinde. Des orties bûchées menu sont mêlées à la paille. La ponte ne tarde pas à se déclancher et, vers la mi-janvier, les dindes, ayant déjà pondu une partie de leurs œufs, le basse-courier leur dépeuple un peu la partie de l'abdomen portant sur les œufs. Il frotte légèrement la peau avec des orties fraîches.

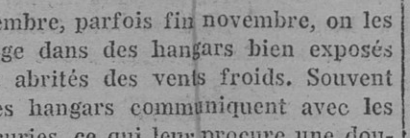
Les dindes sont ensuite placées sur leurs nids (nids compris de façon à pouvoir y enfermer les dindes dans l'obscurité et de les maintenir sur les œufs par l'application d'une planche qui les empêche de se relever entièrement). Cette opération est renouvelée plusieurs fois de suite.

Celles qui semblent s'accoutumer le mieux sur les œufs en plâtre disposés dans les nids subissent le 3^e ou 4^e jour une nouvelle friction aux orties le matin, vers six heures, et sont maintenues ensuite jusqu'au soir sur les œufs.

Il ne faut pas mettre trop tôt les œufs à couvrir sous les dindes en forçage, car le résultat ne serait autre qu'une magistrale omelette. Cette grave erreur donne aux dindes l'habitude de manger les œufs.

Il va sans dire que ceux qui n'ont aucune expérience de la chose n'obtiennent guère de poussins par ce procédé un peu spécial. Je leur conseille d'attendre que leurs dindes couvent à leur heure, se contentant de stimuler leur zèle par une alimentation excitante, comme il est dit plus haut.

Paul WAROQUIEZ.



Les Assurances Sociales

A propos du « Rectificatif » déposé au Sénat par M. Loucheur, et tout en rendant hommage à ses intentions, L'Union du Sud-Est écrit :

« Il est non moins certain que le projet de loi ne donne pas satisfaction à toutes nos demandes, même aux plus légitimes. Il nous faut encore travailler de toutes nos forces dans les trois directions suivantes :

1° Simplifier l'organisation administrative prévue pour les assurances sociales, c'est-à-dire en réduire les frais généraux ou parasitaires qui sont supportés par le pays sans aucun profit réel.

2° Faire des assurances sociales une organisation vraiment mutualiste, en ce sens que les charges pécuniaires qui en résulteraient ne seraient pas analogues aux charges fiscales et pourraient être réduites si tous les intéressés s'y emploient énergiquement. Parlons clair : il faut que si les assurances sociales coûtent moins de 10 pour cent, la différence puisse être restituée à ceux qui auront versé les cotisations.

Dans le cas contraire, si, quoi qu'il arrive, les 10 pour cent du salaire devaient être intégralement déduits, personne ne serait intéressé à réprimer les abus et empêcher les gaspillages.

3° Corriger les inégalités et les injustices qui résultent du texte primitif de la loi du 5 avril 1928 au détriment des travailleurs de la terre. Le rectificatif indique le but à poursuivre, mais il est très loin de l'atteindre. Il faut donc en améliorer le texte sans s'inquiéter des difficultés à surmonter.

4° Etablir une relation entre le coût des assurances sociales dans chaque exploitation agricole et le montant des impôts acquittés par celle-ci.

L'Union du Sud-Est ajoute :

« Les premières réponses que nous avons reçues nous montrent que nous ne nous étions pas trompés en affirmant que les assurances sociales coûteraient deux fois plus que les impôts actuels. »

Au Conseil Général de l'Orne

Sur la proposition de M. Joseph Aveline, de Dorceau, le Conseil général de l'Orne a adopté à l'unanimité, dans sa séance du 22 avril, le vœu suivant, sur l'application de la loi des assurances sociales en agriculture et concluant à son ajournement :

« Considérant que la loi sur les assurances sociales va créer des charges écrasantes pour l'agriculture ;

« Considérant que la capacité de paiement et la situation malheureuse actuelle des cultivateurs ne permettent pas de supporter ces charges ;

« Considérant que les petits et moyens cultivateurs seront les plus touchés par cette loi et qu'ils seraient forcés d'abandonner leurs exploitations pour redevenir ouvriers afin d'assurer leur existence ;

« Considérant, qu'en aucune façon, les cultivateurs ne peuvent récupérer ces impositions nouvelles sur la vente de leurs produits ;

« Considérant enfin toutes les raisons énoncées dans l'exposé ci-dessus,

« Le Conseil général de l'Orne, tout en reconnaissant le principe humanitaire de la loi sur les assurances sociales, émet le vœu :

« Que l'application de cette loi à l'agriculture soit ajournée ;

« Qu'elle soit ensuite appliquée d'une façon facultative et par paliers des différents risques en commençant par la vieillesse et au fur et à mesure que les circonstances meilleures le permettront. »



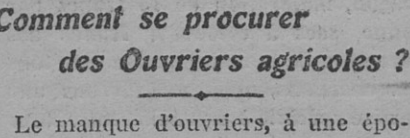
Comment se procurer des Ouvriers agricoles ?

Le manque d'ouvriers, à une époque où les travaux pressent, peut être cause pour l'agriculteur de la perte d'une partie importante de sa récolte.

Cette perte peut se chiffrer par des sommes très élevées et atteindre parfois jusqu'à des milliers de francs étant donné la valeur actuelle des produits agricoles, aussi convient-il de signaler tout spécialement l'heureuse initiative prise pour venir en aide aux agriculteurs, par un Syndicat professionnel l'« Office Central de la Main-d'Œuvre Agricole ».

Cette initiative consiste à être constamment en mesure de procurer aux cultivateurs dans l'embaras, les ouvriers dont ils ont besoin.

Que les agriculteurs qui ont négligé d'embaucher en temps utile la main-d'œuvre nécessaire à leur travaux ou qui sont gênés par le brusque départ de leurs ouvriers, n'hésitent pas à s'adresser au Bureau départemental de Main-d'Œuvre agricole, 2, rue Scribe, à Nantes, qui leur donnera tous les renseignements utiles, pour se procurer de suite des ouvriers des deux sexes, à toutes mains ou spécialisés.



NOS MERCURIALES

Grains et Farines
Nantes, 10 mai 1929.

	Tendance	Prix des 100 kilos
Blé	calme	150 à 152
Avoine grise et noire	calme	128
Avoine bigarrée	calme	122
Sarrasin	faible	145 à 147
Orge du Maroc	calme	105
Seigle	calme	118
Son	calme	98 à 100
Mais Indo-Chine et du Maroc, 127 ; Plata, nouvelle récolte, arrivage fin mai 129.		

Légumes et Primeurs

Artichauts, la douz.	13	à 14
Asperges, la botte	6 50	à 6 75
Carottes, la botte	1 50	à 2
Viel. carottes, 100 k.	140	à 150
Choux-fleurs, la pièce	3	à 3 50
Cresson, la douz.	7	à 8
Chicorees	5	à 7
Epinards, les 100 k.	300	
Laitues, le cent	15	à 25
Navets, la botte	1 25	à 2
Oignons, la botte	1	à 2
— les 100 k.	220	
Pommes de terre de Noirmoutier, le k.	5 50	
Poireaux, la botte	10	à 25
Romaines, la douz.	6	à 7
Scorsonères, la botte	2 50	à 3

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé bottelée	400	à 410
Paille de blé pressée	385	à 395
Paille d'avoine pressée	375	à 385
Paille d'orge pressée	365	à 375
Foin de pré, 400 à 410 fr. les 500 kilos, suivant qualité (Introuvable).		

Marché Talensac
(Cours de détail du 4 mai)

	1 ^{er} catéq.	2 ^e catéq.	3 ^e catéq.
Bœufs	5,50 à 11,25	1,50 à 3,50	1,50 à 2,50
Vaches	5,50 à 7,25	1,50 à 2,50	1,50 à 2,50
Veaux	5,50 à 7,25	1,50 à 2,50	1,50 à 2,50
Moutons	7,50 à 11,50	1,50 à 2,50	1,50 à 2,50
Agneaux	7,50 à 11,50	1,50 à 2,50	1,50 à 2,50
Porc. — Le demi-kilo	7,75	à 9	
Beurre. — Le demi-kilo	8,50	à 10	
Œufs. — La douzaine	6	fr. 50	
Lapins. — Le demi-kilo	6	fr. 50	
Poulets. — Le demi-kilo	12	fr.	

Cours des Vins

MUSCADET 1928

1 ^{er} choix	1.200	à 1.400
Ordinaire	1.100	à 1.200

GROS-PLANT

1 ^{er} choix	525	à 600
Ordinaire	450	à 500

NOAH : 350 à 400

VINS D'ANJOU

Rouges Groslot, 600 fr. ; rouges Gamay, 700 à 800 fr. ; vins blancs ordinaires, 8 à 9^e, 65 fr. le degré bar. ; 10^e et au-dessus, 70 fr. le degré bar. Blanc supérieur, de 100 à 125 fr. le degré bar. Blancs de coteaux 1928, 1.500 fr. et plus.



PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat Central

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilogrammes minimum

Les adhérents qui désirent des wagons de 5 ou 10 tonnes sont priés de nous en faire la demande et nous leur ferons d'importantes réductions. Qu'ils n'hésitent donc pas à nous consulter.

RIZ ET ISSUES

Riz Saigon Importation N° 1. 174 »
Riz Saigon Importation N° 2. 168 »
Issues de riz..... 112 »
Remoulages de fèves..... 112 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou Chantenay.

LE TITAN..... 152 »
Farine alimentaire pou. porcs et bovins.
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains

par 500 k. minimum	145
par 100 k. minimum	155
Coprah en farine	161

Arachides raffinées :

en farine, ext. bl. Bourc.	182
en farine, blancs	173
Farine de maïs	148
Mais pour volailles	140
Orge du Maroc	125
Sorgho logé dép. Nantes	128
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.	

Le Sorgho blanc est une excellente nourriture pour poulets

Sel dénaturé pour fourrages

28 fr. les 100 k. en sacs de 50 kilos, départ Batz.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé p' volailles	138
Granulé Pondeuse	144
Farine de viande	101
Poudre d'os alimentaire	94
Farine d'os alimentaire	99
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.	

AVICULTURE DE LOUEST

Proviende bret. p' volailles. 135 »
— nantaise p' lapins. 135 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasse	96
Son mélassé Say, 50 %	113
Paille mélassée Say, 50 %	82
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Andres.	

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasse..... 110 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédané, avoine tourteaux) 125 »

ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES

« Optima » :

pour vaches laitières	134
p' engraissement d. bœufs	138
p' veaux (le sac de 5 k.)	14 50

ALIMENTATION GENERALE

Proviende « Sucraff » N° 1..... 88 »
« Sucraff » N° 2..... 84 »

ALIMENTATION DES PORCS

« Optima » :

p' engraissement des porcs	139
pour porcelets et truies	192

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

Sulfate de cuivre Soufre - Bouillie Sulfostéatite cuprique

Malgré la fermeté du cuivre métal nous continuons à noter : Sulfate de cuivre français 370 fr., conditions habituelles.

Soufre sublimé, 145 et 148 fr. en balles de 100 et de 50 k.

Bouillie azur, 320 fr.

Soufre à l'hydrate de bioxyde de cuivre, 150 fr.

Chronique Syndicale

Additif et Modifications aux Statuts

A l'Assemblée générale du 22 Avril 1929, suivant l'ordre du jour annoncé, l'article 11 des statuts a été modifié et est rédigé désormais ainsi qu'il suit :

« Les membres de la Chambre Syndicale sont élus pour 6 ans par l'Assemblée générale. Toutes les candidatures doivent être annoncées et affichées dans les bureaux du Syndicat au moins 15 jours avant l'Assemblée. »

L'élection est à la majorité absolue des suffrages exprimés. Elle doit comporter au moins 1/4 des syndiqués pour être valable.

Si cette condition n'est pas réalisée, les mêmes candidatures sont proposées à une deuxième Assemblée générale convoquée 15 jours plus tard. Celle-ci délibère, valablement quelque soit le nombre des présents.

Les membres de la Chambre syndicale sont renouvelés par tiers tous les deux ans et se divisent en trois séries. Ils sont indéfiniment rééligibles. Leurs fonctions sont gratuites.

ARTICLE ADDITIF

La Chambre Syndicale pourra admettre à titre de membre adhérent les domestiques, ouvriers, salariés agricoles des deux sexes, moyennant un simple droit d'entrée de 1 franc, sans cotisation annuelle. Ces adhérents n'auront pas droit aux avantages accordés par les statuts aux membres ordinaires du Syndicat.

Leur adhésion leur conférera notamment le droit d'être inscrits pour les Assurances Sociales à toute caisse primaire syndicale ou mutualiste, qui serait créée par le Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure, ou par un Groupement auquel le Syndicat serait affilié.

Secours Mutuels Agricoles de Saint-Viaud

Voici la composition du Bureau, nouvellement constitué, de la Caisse locale de Secours Mutuels Agricoles, en vue des Assurances Sociales : Franis Doussel, Francis Bertheband, Joseph Mabileau, Francis Leduc, Olivier Pierre, Francis Porcher.

Les Qualités d'un bon Insecticide

- 1° Simplicité d'emploi ;
- 2° Etre inoffensif pour l'homme et les animaux domestiques ;
- 3° Ne pas brûler les plantes ;
- 4° Ne pas les tacher ;
- 5° Ne communiquer aucun mauvais goût aux fruits et aux légumes consommés crus ;
- 6° Etre efficace.

Le Salvagrol, insecticide à base de Pyréthre, répond à ces conditions. Il s'emploie à la dose de 1 0/0 sans préparation d'aucune sorte, il est inoffensif pour l'homme, et peut être employé sur les fleurs, les légumes ou les fruits, à n'importe quel moment de la floraison, de la fructification ou de la récolte. Il est efficace, et de plus il est français.

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Double couture, coins renforcés, toile en cuivre tous les mètres, 1^{er} 50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largesurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :

Mixte : N° 1 vert sulfaté	15 30
N° 2 vert enduit	16 10
Lin : Lin et Jute vert gras	14 55
Pur Lin, vert enduit	16 65
Chanvre : N° 1 vert gras	17 25
N° 2 vert gras	18 55
N° 3 gras, cachou	19 70
N° 4 vert gras	21 40
Coton : N° 1 vert enduit	17 25
N° 2 gras, enduit	19 65
N° 3 vert gras	21 75

Passer les commandes au Syndicat Central.

Donnez-nous les adresses de vos amis qui ne reçoivent pas encore notre Bulletin.

Nous le leur adresserons gratuitement, pendant quelques semaines.

Il faut que cet organe de défense agricole soit répandu dans toutes les fermes de Loire-Inférieure.

ENGRAIS

CULTIVATEURS PENSEZ A VOS PLANTATIONS DE BETTERAVES ET DE CHOUX

Si vous voulez avoir de gros rendements, n'hésitez pas à fumer avec les engrais spéciaux que le Syndicat Central vous offre.

Demandez les formules suivantes :

ENGRAIS COMPLET N° 8

- 2 azote nitrique,
- 5 potasse,
- 12 acide phosphorique.

Prix franco au détail, suivant distance, de 62 fr. 80 à 67 fr. 50.

ENGRAIS INCOMPLET N° 4

- 2 azote nitrique,
- 2 azote ammoniacal,
- 10 acide phosphorique.

Prix allant de 56 fr. 35 à 61 fr. 05, suivant distance kilométrique.

Réduction importante par 5 et 10.000 kilos. Nous consulter.

Nous enregistrons une hausse de 3 francs par 100 kilos pour l'« Intenseur » ; 2 fr. 50 pour le Plâtre ; 2 fr. 50, Sulfate fer, neige ; 3 fr. Nitrate de chaux.

Les autres engrais sans changement depuis notre dernier Bulletin.

HUILES et GRAISSES

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares. Les bidons de 25 et 50 litres sont facturés 15 et 20 fr. et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 170 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles :

Par 100 k.	30 l.	25 l.
Demi-fluide	3 20	3 40
Epaisse	3 30	3 50

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur 395 fr.

Savon blanc, G.H.B., 72 % matières utiles..... 375 »

Savon blanc extra silicaté..... 325 »

Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 ou 80 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes. Majoration de 5 fr. par 100 kilos, pour les morceaux de 300 à 400 grammes, et majoration de 10 fr. par 100 kilos pour les morceaux de 200 à 250 gr.

SAVONS MOUS

Fils	Fils	Seaux
50 k.	25 k.	12,500
Diaphane supérieur.....	305	310
Extra pur.....	280	285
Diaphane.....	200	205

Les 100 kilos logés, départ Nantes.

Pétroles et Essences

Pétrole ordinaire, en bidons de 50 litres..... 200 fr.

Essence poids lourd, bidons de 50 litres..... 235 »

Essence Tourisme, bidons de 50 litres..... 245 »

Pétrole blanc cristallisé en caisses..... 110 fr.

Essence poids lourd..... 118 »

Essence Tourisme..... 120 »

Les emballages facturés sont repris au même prix s'ils sont en bon état. Remise spéciale importante à nos adhérents. Nous consulter.

Charbons

Par wagon, au départ de Nantes, nous cotons les prix suivants :

Briquettes..... 170 fr.

Moyenne gaillette..... 290 »

Petite gaillette..... 310 »

Braisette..... 235 »

Boulets

Anglais	Français
Loire-Intérieure.....	160
Zone St-Nazaire.....	175
→ Maine-et-Loire.....	160
→ Morbihan.....	160
→ Vendée.....	160

Doublets

30 francs de plus que les Boulets.

Briquettes pour Battage

« Ancre »..... 180 fr.

« Locomobile »..... 185 »

« Merthyr »..... 193 »

Ces prix s'entendent aux 1.000 kg en vrac. Pour livraisons en sacs sur wagon, majoration de 15 francs par tonne, sacs à retourner franco dès réception de la marchandise. Sur tous ces charbons, nous accorderons une remise spéciale à nos adhérents. Nous consulter.

Majoration de 5 fr. par tonne lorsqu'il y a plusieurs sortes de charbons dans le même wagon.

BICYCLETTES ET MACHINES A COUDRE

Les meilleures conditions. Nous consulter.

Semaine Anglaise

Le Syndicat du Commerce, de la Nouveauté et des spécialités qui s'y rattachent, dans une mesure de bienveillance à l'égard de son personnel, a bien voulu consentir à décaler la parution du décret, fixant la semaine anglaise au lundi matin, ainsi que la répartition des heures de travail.

En conséquence, il prévient la clientèle que les maisons dont les noms suivent seront fermées tous les lundis jusqu'à 18 h. 15, à partir du lundi 6 mai.

La clientèle, en raison du geste fait par le Syndicat, voudra bien reporter ses achats aux autres matinées de la semaine.

BAUVOIT COUPEAU, 5, rue du Calvaire.

BELLE JARDINIÈRE, 12, rue du Calvaire.

BICHON, 11, rue Boileau.

BRUNNER, 4, rue de Feltre.

BOUREAU, 8, rue de Feltre.

MAGASINS LAFAYETTE, 14, rue du Calvaire.

CHARLES, 8, rue du Calvaire.

COMPAGNIE FRANÇAISE, 15, rue du Calvaire.

CORMERAIS Marcel, 9, rue Lafayette.

DECRÉ, rue de la Marne.

GANUCHAUD et Fils, rue de la Paix.

HOCDE, 4, Quai Jean-Bart.

LA CHATELAINE, 20, rue Crébillon.

LABORDE et SEGUIN, rue de la Barillerie.

GRAND BAZAR, 7, rue du Calvaire.

GALERIES LAFAYETTE, 18, rue du Calvaire.

PECHA, 8, rue d'Orléans.

REAUMUR, 10, rue Lafayette.

SANS PAREIL, 10, rue du Calvaire.

PETIT PARIS, place Royale.

Offres et Demandes

terres labourables, verger. S'adresser à M. Bureau, expert à Vertou.

74. — A vendre petit camion de jardinier. Etat neuf.

75. — A vendre rouleau de tennis granit bleu, très grosse monture for. Jeu complet de cannes de golf, de chez Williams. Etat neuf. Prix modéré.

76. — A vendre sous huitaine, belles boutures gonimées de Scibel 5061 et Maurice Baco en blanc et Scibel 4643, Bertille 893 en rouge. Toute garantie et au meilleur prix. S'adresser à M. A. Rouleau, hybridateur pépiniériste, à Saint-Sébastien-sur-Loire.

77. — A vendre joli bleu d'Auvergne, 5 ans, arrêté ferme, extra Meris. Rapport capiteux, 350 francs. Superbe cocker, 2 ans, très brossé, laine, extra poil, rapporte par. 350 francs.

Por, claine 12 mois, origine « Grenouillet », gorge admirable, vacciné, 550 francs. Pédigree.

78. — A vendre 500 fagots chêne, 2 cordes châtaignier. Région Succé. Prix modérés.

79. — A vendre, belle génisse nantaise, sans dent de remplacement, garantie pas pleine, issue de parents inscrits au Herd-Book.

80. — Ferme de 45 hectares, 33 bêtes à cornes, à prendre en métayage le 25 avril 1930, en Machecoul.

81. — A louer à prix d'argent, pour la Toussaint prochaine, petite bordure de 3 hectares 3/4 environ, terres, prés, vignes, Beau logement, Située près de Nantes.

82. — A louer, ferme de 1 hectare 1/2, pour la Toussaint 1929, située commune de Vertou et comprenant terres, vignes, vergers, prairies.

83. — A vendre le suite jument 9 ans, taille moyenne, habituée aux travaux agricoles. Trot excellent, franche de collier, garantie.

84. — A vendre, œufs pintades grises, élevage plein air, 20 fr. la douzaine.

85. — A vendre, torpédo Delage 1924, 11 HP, 7 places. Parfait état de route.

OFFRES

48. — A vendre 1/2 muids et barriques neufs et d'occasion, chêne et châtaigner. S'adresser à M. Charon-Janin, 45, quai Malakoff, Nantes.

62. — A vendre, 1 camion léger, tous usages ; 1 fort camion à 1 cheval ; 1 lot harnais complets.

63. — A vendre 1 barrique Muscadet, récolte 1928 ; œufs de dinde blanches pour couvrir.

64. — A vendre : Œufs à couvrir Favorolles haute origine ; Lapins géants blancs du Bouscat, issus 1^{er} prix ; sujets reproducteurs et au svravage. Clapiers Australiens à céder d'occasion. S'adresser à M. Mosset, Ker Claudine, Pornichet.

65. — A vendre petit prix, jument de selle 1 m. 58, 6 ans attée, douce, pas peureuse. S'adresser à M. Fort, à Courçon d'Amis (Charente-Inf.).

67. — A vendre : 1^{er} une bicyclette homme New-Hudson, 3 vitesses, très bon fonctionnement ; 2^e au svravage, deux chevrettes blanches, sans cornes.

68. — A vendre : Battues-vanouse en bout, marque Lotz, avec monte-paille ; battues à secoueurs. Avec leurs moteurs sur roues. Bon état de travail.

69. — A vendre, 5.000 fagots chêne environ Redon.

70. — A vendre, 2 chèvres de 2 et 8 ans, race des Pyrénées, garanties pleines, mise bas premiers jours de mai.

71. — A vendre, à Saint-Florent-Viel (Maine-et-Loire), ferme de 19 hectares. S'adresser à M. Hodé, expert à Saint-Herblon.

72. — A vendre, plants Baco 22. A. extra beaux. S'adresser à M. Terrien, la Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer.

73. — A louer pour la Toussaint prochaine, entre bourg et gare, ferme de 10 hectares environ, comprenant jardin potager, vignes, prairies,

DEMANDES

35. — Famille cultivateur, père veuf et 2 enfants 15 et 16 ans, demande ferme de 5 à 6 hectares à louer pour la Toussaint prochaine, environs de Nantes.

36. — On demande jeune chien (chienne de préférence) Cocker-Spaniel au svravage ou âgé de 5 à 6 mois.

37. — Famille de cultivateurs, 8 personnes, demande ferme ou métairie de 25 à 35 hectares.

38. — On demande pour campagne, ménage, homme toute main, femme pouvant faire cuisine.

39. — On demande ménage, le mari jardinier, apte à conduire auto, la femme cuisinière.

OFFRES

48. — A vendre 1/2 muids et barriques neufs et d'occasion, chêne et châtaigner. S'adresser à M. Charon-Janin, 45, quai Malakoff, Nantes.

62. — A vendre, 1 camion léger, tous usages ; 1 fort camion à 1 cheval ; 1 lot harnais complets.

63. — A vendre 1 barrique Muscadet, récolte 1928 ; œufs de dinde blanches pour couvrir.

64. — A vendre : Œufs à couvrir Favorolles haute origine ; Lapins géants blancs du Bouscat, issus 1^{er} prix ; sujets reproducteurs et au svravage. Clapiers Australiens à céder d'occasion. S'adresser à M. Mosset, Ker Claudine, Pornichet.

65. — A vendre petit prix, jument de selle 1 m. 58, 6 ans attée, douce, pas peureuse. S'adresser à M. Fort, à Courçon d'Amis (Charente-Inf.).

67. — A vendre : 1^{er} une bicyclette homme New-Hudson, 3 vitesses, très bon fonctionnement ; 2^e au svravage, deux chevrettes blanches, sans cornes.

68. — A vendre : Battues-vanouse en bout, marque Lotz, avec monte-paille ; battues à secoueurs. Avec leurs moteurs sur roues. Bon état de travail.

69. — A vendre, 5.000 fagots chêne environ Redon.

70. — A vendre, 2 chèvres de 2 et 8 ans, race des Pyrénées, garanties pleines, mise bas premiers jours de mai.

71. — A vendre, à Saint-Florent-Viel (Maine-et-Loire), ferme de 19 hectares. S'adresser à M. Hodé, expert à Saint-Herblon.

72. — A vendre, plants Baco 22. A. extra beaux. S'adresser à M. Terrien, la Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer.

73. — A louer pour la Toussaint prochaine, entre bourg et gare, ferme de 10 hectares environ, comprenant jardin potager, vignes, prairies,

DEMANDES

35. — Famille cultivateur, père veuf et 2 enfants 15 et 16 ans, demande ferme de 5 à 6 hectares à louer pour la Toussaint prochaine, environs de Nantes.

36. — On demande jeune chien (chienne de préférence) Cocker-Spaniel au svravage ou âgé de 5 à 6 mois.

37. — Famille de cultivateurs, 8 personnes, demande ferme ou métairie de 25 à 35 hectares.

38. — On demande pour campagne, ménage, homme toute main, femme pouvant faire cuisine.

39. — On demande ménage, le mari jardinier, apte à conduire auto, la femme cuisinière.

OFFRES

48. — A vendre 1/2 muids et barriques neufs et d'occasion, chêne et châtaigner. S'adresser à M. Charon-Janin, 45, quai Malakoff, Nantes.

62. — A vendre, 1 camion léger, tous usages ; 1 fort camion à 1 cheval ; 1 lot harnais complets.

63. — A vendre 1 barrique Muscadet, récolte 1928 ; œufs de dinde blanches pour couvrir.

64. — A vendre : Œufs à couvrir Favorolles haute origine ; Lapins géants blancs du Bouscat, issus 1^{er} prix ; sujets reproducteurs et au svravage. Clapiers Australiens à céder d'occasion. S'adresser à M. Mosset, Ker Claudine, Pornichet.

65. — A vendre petit prix, jument de selle 1 m. 58, 6 ans attée, douce, pas peureuse. S'adresser à M. Fort, à Courçon d'Amis (Charente-Inf.).

67. — A vendre : 1^{er} une bicyclette homme New-Hudson, 3 vitesses, très bon fonctionnement ; 2^e au svravage, deux chevrettes blanches, sans cornes.

68. — A vendre : Battues-vanouse en bout, marque Lotz, avec monte-paille ; battues à secoueurs. Avec leurs moteurs sur roues. Bon état de travail.

69. — A vendre, 5.000 fagots chêne environ Redon.

70. — A vendre, 2 chèvres de 2 et 8 ans, race des Pyrénées, garanties pleines, mise bas premiers jours de mai.

71. — A vendre, à Saint-Florent-Viel (Maine-et-Loire), ferme de 19 hectares. S'adresser à M. Hodé, expert à Saint-Herblon.

72. — A vendre, plants Baco 22. A. extra beaux. S'adresser à M. Terrien, la Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer.

73. — A louer pour la Toussaint prochaine, entre bourg et gare, ferme de 10 hectares environ, comprenant jardin potager, vignes, prairies,

DEMANDES

35. — Famille cultivateur, père veuf et 2 enfants 15 et 16 ans, demande ferme de 5 à 6 hectares à louer pour la Toussaint prochaine, environs de Nantes.

36. — On demande jeune chien (chienne de préférence) Cocker-Spaniel au svravage ou âgé de 5 à 6 mois.

37. — Famille de cultivateurs, 8 personnes, demande ferme ou métairie de 25 à 35 hectares.

38. — On demande pour campagne, ménage, homme toute main, femme pouvant faire cuisine.

39. — On demande ménage, le mari jardinier, apte à conduire auto, la femme cuisinière.

OFFRES

48. — A vendre 1/2 muids et barriques neufs et d'occasion, chêne et châtaigner. S'adresser à M. Charon-Janin, 45, quai Malakoff, Nantes.

62. — A vendre, 1 camion léger, tous usages ; 1 fort camion à 1 cheval ; 1 lot harnais complets.

63. — A vendre 1 barrique Muscadet, récolte 1928 ; œufs de dinde blanches pour couvrir.

64. — A vendre : Œufs à couvrir Favorolles haute origine ; Lapins géants blancs du Bouscat, issus 1^{er} prix ; sujets reproducteurs et au svravage. Clapiers Australiens à céder d'occasion. S'adresser à M. Mosset, Ker Claudine, Pornichet.

65. — A vendre petit prix, jument de selle 1 m. 58, 6 ans attée, douce, pas peureuse. S'adresser à M. Fort, à Courçon d'Amis (Charente-Inf.).

67. — A vendre : 1^{er} une bicyclette homme New-Hudson, 3 vitesses, très bon fonctionnement ; 2^e au svravage, deux chevrettes blanches, sans cornes.

68. — A vendre : Battues-vanouse en bout, marque Lotz, avec monte-paille ; battues à secoueurs. Avec leurs moteurs sur roues. Bon état de travail.

69. — A vendre, 5.000 fagots chêne environ Redon.

70. — A vendre, 2 chèvres de 2 et 8 ans, race des Pyrénées, garanties pleines, mise bas premiers jours de mai.

71. — A vendre, à Saint-Florent-Viel (Maine-et-Loire), ferme de 19 hectares. S'adresser à M. Hodé, expert à Saint-Herblon.

72. — A vendre, plants Baco 22. A. extra beaux. S'adresser à M. Terrien, la Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer.

73. — A louer pour la Toussaint prochaine, entre bourg et gare, ferme de 10 hectares environ, comprenant jardin potager, vignes, prairies,

DEMANDES

35. — Famille cultivateur, père veuf et 2 enfants 15 et 16 ans, demande ferme de 5 à 6 hectares à louer pour la Toussaint prochaine, environs de Nantes.

36. — On demande jeune chien (chienne de préférence) Cocker-Spaniel au svravage ou âgé de 5 à 6 mois.

37. — Famille de cultivateurs, 8 personnes, demande ferme ou métairie de 25 à 35 hectares.

38. — On demande pour campagne, ménage, homme toute main, femme pouvant faire cuisine.

39. — On demande ménage, le mari jardinier, apte à conduire auto, la femme cuisinière.

OFFRES

48. — A vendre 1/2 muids et barriques neufs et d'occasion, chêne et châtaigner. S'adresser à M. Charon-Janin, 45, quai Malakoff, Nantes.

62. — A vendre, 1 camion léger, tous usages ; 1 fort camion à 1 cheval ; 1 lot harnais complets.

63. — A vendre 1 barrique Muscadet, récolte 1928 ; œufs de dinde blanches pour couvrir.

64. — A vendre : Œufs à couvrir Favorolles haute origine ; Lapins géants blancs du Bouscat, issus 1^{er} prix ; sujets reproducteurs et au svravage. Clapiers Australiens à céder d'occasion. S'adresser à M. Mosset, Ker Claudine, Pornichet.

65. — A vendre petit prix, jument de selle 1 m. 58, 6 ans attée, douce, pas peureuse. S'adresser à M. Fort, à Courçon d'Amis (Charente-Inf.).

67. — A vendre : 1^{er} une bicyclette homme New-Hudson, 3 vitesses, très bon fonctionnement ; 2^e au svravage, deux chevrettes blanches, sans cornes.

68. — A vendre : Battues-vanouse en bout, marque Lotz, avec monte-paille ; battues à secoueurs. Avec leurs moteurs sur roues. Bon état de travail.

69. — A vendre, 5.000 fagots chêne environ Redon.

70. — A vendre, 2 chèvres de 2 et 8 ans, race des Pyrénées, garanties pleines, mise bas premiers jours de mai.

71. — A vendre, à Saint-Florent-Viel (Maine-et-Loire), ferme de 19 hectares. S'adresser à M. Hodé, expert à Saint-Herblon.

72. — A vendre, plants Baco 22. A. extra beaux. S'adresser à M. Terrien, la Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer.

73. — A louer pour la Toussaint prochaine, entre bourg et gare, ferme de 10 hectares environ, comprenant jardin potager, vignes, prairies,

DEMANDES

35. — Famille cultivateur, père veuf et 2 enfants 15 et 16 ans, demande ferme de 5 à 6 hectares à louer pour la Toussaint prochaine, environs de Nantes.

EXTRAIT DE NOS PRIX

COURANTS A LA CULTURE :

BATTEUSES EN TRAVERS, à double nettoyage, Grain marchand.

N° 32 C 8.000 fr.

Débit 40/60 H².....

N° 30 B 8.500 fr.

Débit 50/70 H².....

N° 30 A 9.900 fr.

Débit 60/90 H².....

N° 32 A 12.600 fr.

Débit 80/120 H².....

A grand travail

Débit 120/150 H²..... 18.000 fr.

BATTEUSES EN BOUT, à double nettoyage, Grain marchand.

N° 47 A 5.750 fr.

Débit 40/50 H².....

N° 48 A bis 8.900 fr.

Débit 60/80 H².....

N° 49 A bis 10.000 fr.

Débit 70/100 H².....

N° 90 N 16.000 fr.

Débit 90/120 H².....

Cassan 120

Débit 150/200 H²..... 24.700 fr.

BOTTELEUSES E. O.

sur roues..... 3.900 fr.

Solidité et parfait fonctionnement garantis sur contrat.

LE PLASMOGENE

PRODUIT POUR ALLAIEMENT ENGRAISSEMENT des VEUX et PORCELETS

LE PLASMOGENE BLAIN (Loire-Inférieure)

En Vente chez les GRAINETIERS, EPICIERs, ONGREURS, etc... (éviter les contrefaçons)

Quincaillerie - Taillanderie

Ancienne Maison MAREC

H. CAMPAGNE, Successeur

19, Chaussée Madeleine - NANTES - Téléphone 216.77

Outils de jardinage et agricoles garantis, Faucilles, Pierres à Faulx

CORDEDIERES DE PAIMBEUF

USINES ET DIRECTION A PAIMBEUF (Loire-Inf.)

Tous genres de cordes, cordages, câbles pour MARINE, PECHE, CHANTIERS de CONSTRUCTIONS, ENTREPRISES de BATIMENT, AGRICULTURE

Départ de Tour D'Etat, 69, Quai de la Fosse, NANTES - Tél. 114.02

Agriculteurs, Eleveurs,

EN SALANT VOS FOURRAGES :

Vous leur assurez une conservation parfaite, vous ne perdez aucune feuille (parties les plus nutritives du fourrage). Vous pouvez utiliser les fourrages grossiers et défectueux, ainsi que les fourrages poussiéreux moisés et allérés.

BIEN OU MAL RENTRÉS

les foin doivent toujours être salés, ainsi que les fourrages artificiels (trèfle, luzerne).

Les **DOSES** à EMPLOYER sont :

10 à 15 kilos pour 1.000 kilos de foin récolté dans de bonnes conditions

15 à 20 kilos pour 1.000 kilos de foin récolté par temps humide.

Pour tous Renseignements, s'adresser à la

SOCIÉTÉ DES SALINES DE FRANCHE-COMTÉ

20, Avenue Carnot - BESANÇON

ou à l'Inspection de CHOLET, 3, Bd Gustave-Richard

GUEUDET

NANTES - 10, Rue Crébillon - NANTES

SES COMPLETS

79 - 95 - 125 - 175 fr.

Pour Enfants : 59 - 75 - 89 fr.

VÊTEMENTS IMPERMÉABLES, CUIRS, CIRÉS, GABARDINES

TOUT LE VÊTEMENT, HOMMES, DAMES, ENFANTS

GUEUDET HABILLE BIEN

DE GROS BENEFICES AVEC UN BEAU DETAIL

En engraisant rapidement et économiquement votre bétail avec la **FARINE ATÉ** vous donnerez à vos porcs, porcelets, vaches, etc., une chair blanche, lourde et ferme, et vous supprimerez complètement tous les risques et difficultés de **L'ÉLEVAGE**

On demande des dépositaires à **TROCHE, SAINT-BRIEUC**

Vous trouverez la FARINE ATÉ dans toutes les succursales des Docks de l'Ouest, dans les dépôts du Syndicat de l'Épicerie de la Vendée, et du Comptoir Commercial de l'Ouest.

Chez Jallu, pharmacien, Châteaubriant. — Courlin, graines, Ancenis. — Dubourg, pharmacien, Nozay. — Ligot, charbon, nouillant à Villepot, par Soudan. — Godefroy, graines, à Champocéaux.

LE RETRO-FORCE

ABOYER-SONNET

MACHINE DE CULTURE "DIAMANT"

FAIBLE TRACTION POUR ANES ou PORCEYS

LEGERE ROBUSTE COURTE STABLE REGLABLE

Plus de 100 témoignages étonnants

DEMANDEZ NOTICES - RENSEIGNEMENTS - DEMONSTRATIONS - ENVOI DE 50 DISPOSITIONS DIFFÉRENTES

UNE RENDEUSE S'Y FAIT ACCROCHER SE RECOMMANDE DE CETTE PUBLICATION

UN SEUL DÉPÔT A NANTES : 10, RUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

NE PAS SE RENSEIGNER EN ACCEPTANT LA CRÈME DE LA MAIN-D'ŒUVRE

UN SEUL DÉPÔT A NANTES : 10, RUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

HERNIE

CHUTES DE LA MATRICE

Déplacements des organes par la méthode **LEROY**

Combien nombreux, hélas ! sont ceux qui, aujourd'hui, portent encore de vulgaires bandages PLUS DANGEREUX pour eux que leur propre infirmité.

Elle dépendant, un TRAITEMENT RATIONNEL appliqué par les soins d'un spécialiste a toujours raison de cette infirmité GRAVE et TROP SOUVENT MORTELLE.

Voici quelques attestations émanant de personnes bien connues dans notre région et qui voudraient convaincre les hésitants :

M. REUTER François, à la Ridelet, commune d'Erbray.

M. PENTCÔTEAU, à la Vieillesse de Saint-Joseph.

M. PIAUD Henri, au Pont-Béranger de Saint-Hilaire-de-Chalons.

Mme BOSSIS, au Pommier, par Legé.

M. TIMONNIER, à Nort-sur-Erdre (Loire-Inférieure).

M. PINEREAU E., à Saint-Jean-du-Lerlin.

M. CROSSAUX, Châteaubriant (Loire-Inférieure).

M. CHAMARD L., au Pallat (L.-L.).

Mme GASTINEAU, La Chapelle-Glatin (Loire-Inférieure).

M. PELLERIN J.-B., Sainte-Pazanne (Loire-Inférieure).

Mme GHOUIN, à Fresnay (Loire-Inférieure).

Tous guéris en quelques mois, sans gêne, sans opération, sans arrêt de travail.

Devant de tels résultats, toute personne soucieuse de sa santé et de ses intérêts comprendra qu'elle doit s'adresser à un SPÉCIALISTE DE SA RÉGION.

SEUL, M. LEROY, ayant son Cabinet à Nantes, peut, par sa présence constante, suivre constamment sa clientèle de près. Faites donc appel aux conseils éclairés de notre renommé praticien NANTAIS qui vous recevra gratuitement tous les mois :

NANTES, tous les samedis, de 9 h à 11 h, et de 2 à 4 h, dimanche matin de 9 h à 11 h, en son cabinet, 8, rue J.-J. Rousseau.

Sainte-Pazanne, lundi 20 mai, Hôtel du Cheval-Blanc.

Legé, mardi 21, Hôtel du Cheval-Blanc.

Saint-Père-en-Retz, mercredi 22, Hôtel du Commerce.

Plessé, jeudi 23, Hôtel Bortaud.

Clisson, vendredi 24, Hôtel de la Gare.

Paimbeuf, samedi 25, Hôtel de la Gare.

Machecoul, mercredi 29, Hôtel de la Bicyclette.

Pornic, jeudi 30, Hôtel Continental.

Saint-Nazaire, vendredi 31, Hôtel des Étrangers, près la Gare.

PAX-LABOR

est l'écumeuse de l'avenir. Elle est supérieure à la meilleure des marques étrangères. Elle possède des qualités merveilleuses qui la font préférer à toutes les autres marques.

Société des Écumeuses Françaises "PAX-LABOR", à Cambrai (Nord)

AGRICULTEURS !

Le Cabinet **A. BLOUIN**

8, Rue de Feltre - Nantes

Téléphone 120.55

se tient à votre disposition pour vos ventes ou achats Fonds de Commerce - Terrains - Immeubles - Fermes, etc., et vous donnera gratuitement tous Conseils utiles.

A CEDER

Boulangerie campagne, 70 quint. Bon débit son. Fr. 50.000 fr.

Commis, grains, vieille maison, Beaux bénéfices, avec 100.000 comptant.

VENDEURS

Ai acquérez pour propriétés avec ou sans fermes, ou fermes seules. Faire offre d'urgence.

la GRAISSE MONOPOLE GRAISSE bien

Conseils et consultations juridiques par correspondance, (timb. p. réponse). Tous projets d'actes usuels. Ecrire à Nantes, Contentieux, 4, rue du Coudré.

LOCATIONS D'AUTOMOBILES

Excursions - Mariages

AMBULANCES

M^{re} COBIGO - Nantes, 3, Rue de l'Héronnière